

RELEVÉ DE CONCLUSIONS CS DU 15 AVRIL 2020

Participants en visio-conference : G. Dujardin, Ph. Bertus, G. Corbel, C. Legein, S. Pascual, O. Colombani, N. Delorme, R. Bussellez, G. Brotons, P. Ruello, G. Vaudel, Ph Dabo, L. Fontaine, V. Maisonneuve, Ph. Daniel

Ordre du jour : HCERES

1. Constitution du dossier d'autoévaluation: *Bilan scientifique*

- Point sur le retour des annexes 4
- Partie rédactionnelle : consignes

2. Projet scientifique de l'IMMM

- Constitution du prochain CS: animateurs
- Nouvelle équipe de direction
- Planification de la rédaction du projet

Relevé de conclusions

1. Bilan scientifique : Présentation de l'unité:

Rédaction par direction IMMM avec échange itératif avec les thématiques qui contribueront partiellement

L'organigramme fonctionnel mentionnera pour les ITA la répartition Enseignement – Recherche et/ou la répartition en tâches (HetS, plateforme, plateau technique etc...) et rattachement aux thématiques mais n'indiquera pas de pourcentage. Ce point de répartition précise pourra être abordé dans les EPI.

2. Bilan scientifique : Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

Rédaction par direction IMMM en s'appuyant sur les éléments fournis par les thématiques (GDR, participation aux pôles...)

3. Bilan scientifique : Produits et activités de la recherche de l'unité (de l'équipe / du thème)

Rédaction par chaque thématique. Cette partie s'appuie sur l'annexe 4 (voir remarques ci-dessous) et un bilan rédigé.

ANNEXE 4:

I. Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique de l'unité et de chaque Équipe / THÈME

1. Présentations des publications scientifiques:

-Critères établis par le CS et validés par la direction pour l'identification des 20% de publications les plus significatives:

- a. Définition par axe, voire sous axe, par thématique

- b. Articles décrivant le « savoir-faire » propre à la thématique et combinaison de critères: IF élevé, Nombre de citations (à pondérer par la date de sortie de l'article) , Nombre de participants de la thématique,
- c. Adopter la méthode MI de présentation par année en préliminaire de la liste par année (20% du total)

-Cas des publications inter-thématique: a identifier en couleur (rouge)

-Faire apparaître IF et IF moyen par thématique

-Article dépendant d'une thématique sur le plan scientifique mais non identifiée en tant que thématique prim/sec par l'acteur IMMM: à laisser dans le bilan de la thématique concernée et inter-thématique.

2. Ouvrages

MI a indiqué les thèses publiées: Ne pas maintenir (concerne les SHS)

3. Production dans des colloques / congrès, séminaires de recherche

Faire une synthèse chiffrée en début de section (voir MI)

Pour les 20% : critères similaires aux publications, orateur souligné ou gras (si possible), mise en avant du travail des doctorants

5. Développements instrumentaux

Pour SO manque : développement instrumental rampe F. Legros - A compléter

II - Interaction de l'unité et de chaque Équipe / THÈME avec l'environnement non académique, impacts sur l'Économie, la société, la culture, la santé

Homogène d'une thématique à l'autre. Pas de remarque.

III - implication de l'unité et de chaque Équipe / THÈME dans la formation par la recherche

Formation: chaque thématique n'a pas produit le même type d'information: SO harmonisera sa partie (Master EAD). Les enseignements spécifiques (liste UE) à chaque thématique seront mentionnés. De même pour PSC – liste des UEs

Thèses: Synthèse sous forme de tableau. Pas de thèses avant 2015 mais les articles apparaissent dans liste des publiés. Pas de composition de jury. Faire apparaître le nombre total d'articles par doctorat.

PARTIE REDACTIONNELLE DOCUMENT BILAN SCIENTIFIQUE

Rédaction Par Chaque thématique

-Proposition longueur du contenu par thématique (ordre de grandeur) :

SO et MI: 3-4 pages

POL et PSC : 5-6 pages

-Identification des faits marquants: de préférence 1 fait marquant par axe

Ordre de grandeur:

SO et MI: 3-4 faits marquants

POL et PSC : 5-6 faits marquants

Utiliser le format encadré comme SO

Critères validés par le CS pour l'identification des faits marquants:

« savoir-faire » propre à la thématique et combinaison de critères:

IF élevé, Nombre de citations (à pondérer par la date de sortie de l'article) , Nombre de participants de la thématique, Développement industriel-brevet, développement instrumental...

Les acteurs des thématiques remontent les faits marquants avec justificatif (qq lignes) puis faits marquants validés par le CS

4. Projet scientifique

Les points concernant le projet scientifique concernent :

- Future équipe de direction:

1 seul candidat a répondu à la sollicitation : Marc Lamy. Pas d'équipe mais cherche à intégrer 1 femme. M.L. propose 1 CS inchangé en nombre d'animateurs scientifiques

Présentation du projet de M.L.: Thématique transversale (défi sociétal), maintien des équipes (budget recurrent)

- Composition du nouveau CS.

Point effectué sur les souhaits des animateurs de poursuivre ou non dans leur mission.

- Qui rédige le projet ?

Les animateurs actuels aident mais n'écrivent pas le projet : rôle des prochains animateurs et de la future direction.

- Calendrier :

Bilan scientifique rédigé pour le 15 mai par chaque thématique

Ecriture d'une version synthétique du projet de M.L et envoi rapide aux permanents de l'IMMM par L.F. Autres candidatures encore possibles (date limite: 15 juin 2020)

Appel à candidature pour animateurs à la suite de l'envoi du document de M.L. par L.F.

AG des permanents de présentation de/des nouvelles équipes de direction : Début juin

Vote pour les nouveaux animateurs: Fin juin

Rédaction d'un premier jet de projet scientifique pour la mi-juillet.